



Municipales : qui sont les nouveaux chouchous de Collomb ?

N° 687 - DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 FÉVRIER 2019 - 1,50 €

TRIBUNE DE LYON



+ **Grains de Sel**
le mensuel d'actualité des Lyonnais

L'incroyable prouesse de
Bartabas aux Nuits de Fourvière



Faut-il interdire Airbnb à Lyon ?



R 28223 - 0687 - F 1,50 euro



Entreprendre à Lyon



PAROLES DE DIRIGEANT p. 60

« J'ai tout créé de A à Z. Je n'avais rien à perdre »

© DR



**Experts-
comptables,
notaires
et avocats se
rapprochent**
p. 59

© DR

**Et
aussi...**

SANTÉ ET INNOVATION

**De nouveaux
horizons
pour i-Care**

**L'agenda
du dirigeant**

PAROLES
D'EXPERT

**Peut-on récupérer
la TVA sur les frais
de déplacement
et de mission ?**

LE COIN DE L'EXPERT-COMPTABLE

**L'évaluation
de l'entreprise :
quelle est sa
valeur et comment
l'appréhender ?**



**L'OPPORTUNITÉ
DE LA SEMAINE**

**Les
séminaires
ont leur salon**
p. 59

© DR

INTERPROFESSIONNALITÉ

Experts-comptables, notaires et avocats se rapprochent



« Puisque toutes les tâches à faible valeur ajoutée seront un jour mécanisées, dans les dix ans à venir, 80 % des juristes vont disparaître », avançait Sylvie Ferré-André (photo), notaire et professeure des universités lors d'une conférence sur l'interprofessionnalité à l'université Lyon 3. « Le futur des professions réglementées réside donc dans une interprofessionnalité qui doit apporter du haut de gamme juridique. » Pour Stéphane Petit, expert-comptable

à Paris chez Creosia Expertise, « nous avons intérêt à nous compléter ».

Esprit d'équipe. « Avec l'interprofessionnalité, on passe d'une logique professionnelle libérale à une logique entrepreneuriale, et donc de gouvernance », pointe dans le même temps Marc Van Gorp (photo, à droite), notaire à Lyon. À ce sujet, Dominique Bremens (photo, au centre), notaire lyonnais dont le cabinet fusionnait en novembre dernier avec le cabinet d'avocats Jacques Bret, renchérit : « La base pour nous est d'avoir une véritable culture d'entreprise, avec des collaborateurs engagés. » Et si ce rapprochement se doit de respecter l'identité de chaque profession réglementée, il reste la question des déontologies. Face à cette problématique, le dialogue semble être l'unique solution. **PAULINE LAMBERT**

L'opportunité de la semaine Les séminaires ont leur salon



Le Salon du séminaire réunit pendant deux jours plusieurs tables rondes et conférences interactives. Comment choisir les animations à mettre en place ? Que cherche-t-on à transmettre réellement ? En plus d'une intervention consacrée à la gestion, un topo sur le bonheur au

travail sera au rendez-vous. Il permettra de s'essayer à quelques techniques visant la bienveillance et le lâcher-prise.
Salon du séminaire. Jeudi 7 de 9 h à 19 h et vendredi 8 février de 9 h à 18 h. Centre des congrès, 50 quai Charles-de-Gaulle, Lyon 6°. 0478 375674. salonduseminaire.com

SANTÉ ET INNOVATION

De nouveaux horizons pour i-Care

Le Cluster i-Care, présidé par Michel Plantevin, accompagne depuis 2009 des entreprises, entrepreneurs et acteurs de la santé qui lancent des projets innovants dans le domaine de la santé. Dix ans après, le voilà qui déménage et donne naissance au i-Care Lab avec un objectif bien défini : penser et expérimenter les solutions santé de demain. Ce Lab, pensé comme un espace d'innovation ouvert et participatif, sera inauguré ce jeudi 7 février dans ses nouveaux locaux du 145 cours Lafayette, un espace mutualisé avec Tuba, tube à expérimentations urbaines. Les membres – qui sont déjà une vingtaine en plus de ceux présents historiquement – se mobiliseront sur des sujets tels que la prévention, le parcours de santé ou le handicap. **P.L. i-carecluster.org**

L'agenda du dirigeant



Conférence. Une matinée pour rencontrer des acteurs régionaux de l'intelligence artificielle appliquée à l'automatisation des procédés industriels, à la logistique industrielle et à la sécurité des systèmes industriels. Deux tables rondes seront organisées pour l'occasion, et se clôtureront par un cocktail déjeunatoire.

L'intelligence artificielle. Vendredi 8 février de 8 h 30 à 12 h. Salon de la préfecture de région. 18 rue de Bonnel, Lyon 3°. Inscriptions sur auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr

Atelier. Responsables et directeurs des Ressources Humaines s'interrogeront sur le thème : « Êtes-vous outillé.e pour la guerre des talents ? » Seront abordés des sujets comme la réalité du marché du recrutement de commerciaux, les nouveaux outils pour recruter rapidement ou le Big Data.

Vendredi 8 février de 9 h à 12 h. Multiburo Lyon Part-Dieu, Immeuble Le Forum, 27 rue Maurice-Flandin, Lyon 3°. Inscriptions sur uptoo.fr

Formation. Mathieu Mazerat, coach certifié, propose aux dirigeants un temps de découverte des techniques attentionnelles. Le thème ? « Développez votre agilité attentionnelle et décisionnelle grâce à la pleine conscience ».

Judi 14 février de 9 h à 12 h 30. CPME du Rhône, 55 rue Sergent-Michel-Berthet, Lyon 9°. Inscriptions sur cpmerhone.fr

Paroles de dirigeant

« J'ai tout créé de A à Z. Je n'avais rien à perdre »

Dans l'entrepreneuriat, il est parfois question de hasard. En témoigne l'exemple de Coraline Ribière (photo), fondatrice de We Nü, un commerce en ligne spécialisé dans le zéro déchet. « Après mes études en événementiel, j'étais sur le point de réaliser un service civique, mais il a été annulé à la dernière minute. J'ai alors décidé de lancer une plateforme de cosmétiques naturels et zéro déchet. » La jeune femme choisit le statut de micro-entrepreneur (l'appellation nouvelle d'autoentrepreneur). « J'ai tout créé de A à Z. Je n'avais rien à perdre », explique-t-elle. Le site a aujourd'hui élargi son offre, proposant une gamme plus large de produits du quotidien.

Réseautage. Pour l'entrepreneur, la notion d'entraide reste essentielle. « Je suis membre du groupe Les Free-lances lyonnais sur Facebook. Il me permet de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes problématiques que moi et de trouver des solutions. »



Après le succès de son calendrier de l'Avent zéro déchet, We Nü propose désormais des box saisonnières et unisexes comprenant des produits cosmétiques d'hygiène ou de soin et des accessoires. Coraline Ribière sera présente au salon Le Printemps des Docks, en mars, à la Sucrière. « C'est une manière pour moi

d'élargir mes horizons en sortant de la vente uniquement en ligne. D'ailleurs, un jour, je souhaiterais ouvrir une boutique en propre », confie la jeune femme. **PAULINE LAMBERT**

« J'ai décidé de lancer une plateforme de produits naturels et zéro déchet »

L'ENTREPRISE

We Nü a réalisé un chiffre d'affaires de 10 000 € en 2018. Un chiffre boosté, selon Coraline Ribière, par le lancement des calendriers de l'Avent.

Paroles d'expert



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES 
Région Rhône-Alpes

STÉPHANIE GRESLE • ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RHÔNE-ALPES

Peut-on récupérer la TVA sur les frais de déplacement et de mission ?

La TVA sur les frais de repas et de petits-déjeuners (salarié, dirigeant et intervenant extérieur) est récupérable, mais uniquement dans le cadre de mission.

Concernant la TVA sur les nuits d'hôtel des salariés ou des dirigeants, elle n'est pas récupérable. Elle le devient si ces nuits d'hôtel sont pour un intervenant

extérieur à l'entreprise, dans le cadre d'une intervention ou d'une invitation faite dans l'intérêt de l'entreprise. La TVA est récupérable sur les péages, la facturette doit être complétée au verso, ou l'entreprise doit disposer d'une facture d'abonnement Liber T. La TVA n'est pas récupérable sur les frais de transport de personnes (taxi, train, avion),

sur les locations de véhicules de tourisme, sur le parking. Concernant le carburant, la TVA est récupérable mais pas à 100 %. Il existe des règles spécifiques en fonction du type de carburant : Diesel et bioéthanol : 80 %, Essence : 40 % en 2019, 60 % en 2020 et 80 % en 2021.



PIERRE BELUZE ET JEAN-LAURENT LEBON • ASSOCIÉ ET MANAGER • CABINET MAZARS • VILLEURBANNE

L'évaluation de l'entreprise : quelle est sa valeur et comment l'appréhender ?

L'évaluation est essentielle pour les acteurs économiques. Elle permet d'éclairer les investisseurs, d'orienter les dirigeants et de conforter les valeurs inscrites au bilan. Savoir estimer son entreprise est crucial. La mise en œuvre des différentes méthodes devra répondre à une démarche rigoureuse.

Quand et pourquoi évaluer son entreprise ?

La question se pose à des moments clés : lors de la création et du développement, en vue d'opérations de croissance, lors d'une réorganisation ou dans l'optique d'une transmission. Le contexte déterminera les objectifs. Il pourra s'agir de sécuriser un intérêt patrimonial, d'évaluer un enjeu fiscal, de préparer une négociation, d'éloigner un risque ou encore de résoudre un litige. Dans tous les cas, l'évaluation devra reposer sur une démarche structurée afin de fiabiliser les résultats.

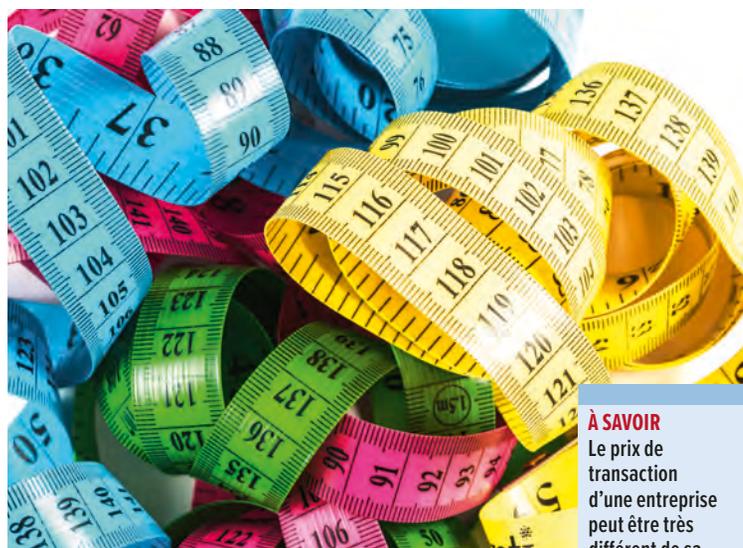
Comment s'articule la démarche ?

Le point de départ consiste à apprécier la capacité de l'entité à créer de la richesse à travers une analyse stratégique et

financière. Bien comprendre le passé pour tenter de projeter l'avenir, tel est l'objectif de ce préalable à la mise en œuvre de l'approche adéquate. Deux types d'approches peuvent être envisagés : intrinsèque et analogique. La première constitue l'approche fondamentale fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie. La seconde repose sur la comparaison avec des entreprises de même nature. La mise en œuvre de ces approches requiert de multiples hypothèses, constituant ainsi autant de leviers.

Comment optimiser la valeur ?

Ce sont les conclusions de l'analyse stratégique et financière qui mettront en évidence les leviers. Selon le contexte, une normalisation des résultats pourra être envisagée afin



de neutraliser les éléments non récurrents. En fonction du secteur et de la politique comptable, des revalorisations d'actifs peuvent être envisagées. L'essentiel des leviers portera cependant sur la capacité à appréhender la valeur du capital immatériel de l'entreprise. Qu'il s'agisse du capital humain, technologique ou encore relationnel, seule une projection des flux de trésorerie futurs permettra d'appréhender pleinement ces éléments.

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE LAMBERT

À SAVOIR

Le prix de transaction d'une entreprise peut être très différent de sa valeur estimée. L'amplitude peut être plus ou moins forte selon l'urgence, la rareté de l'affaire, la pluralité des acquéreurs et le montant plancher en dessous duquel le cédant refusera la transaction. Tout l'enjeu résidera alors dans la négociation du partage des synergies.



EXPOSITION « LA FACULTÉ DE DROIT DANS LA GRANDE GUERRE : DE LA GUERRE DU DROIT À LA PAIX PAR LE DROIT » JUSQU'AU 18 FÉVRIER 2019

+ D'INFOS SUR FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR

